



Assurances Générales

SOCIETE COMMERCIALE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCE

Entreprise régie par le code des assurances

TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE LA REDACTION DES CONTRATS DE PERFORMANCES ENTRE LA SOCAR AG ET SON PERSONNEL

La SOCAR ASSURANCES GENERALES désire relancer l'appel d'offre pour le recrutement d'un consultant chargé d'élaborer les contrats de performances entre la SOCAR AG et son personnel

I. CONTEXTE

La Société Commerciale d'Assurances et de Réassurance – SOCAR A.G – est l'une des sociétés d'assurances privées opérant au BURUNDI. Elle a été créée en 1998 et a démarré ses activités le 2 mai 1999. Dès sa création, la SOCAR A.G a su montrer le professionnalisme en se taillant une bonne part sur le marché Burundais et s'est positionnée comme leader en matière de qualité du service à sa clientèle.

Au fur du temps, la SOCAR A.G n'a cessé de grandir et de consolider ses assises tant à BUJUMBURA que dans d'autres régions du pays. Son capital est actuellement de Quatre milliard cinq cent trente millions quarante-cinq mille francs burundais (4 530 045 000 FBU).

Dans le souci d'asseoir davantage son professionnalisme et soucieux de respecter la réglementation, la SOCAR AG souhaite mettre en place des contrats de performances qui permettront de faire une évaluation objective.

II. OBJECTIF DE LA MISSION

La mission vise la rédaction des contrats de performances entre la SOCAR AG et son personnel.

Les contrats de performance seront rédigés sur base d'objectifs à atteindre avec des indicateurs clés/jalons de performance précis (par exemple la réalisation du chiffres d'affaires, le respect des délais etc...),

Les indicateurs des contrats de performance seront dispersés dans les différentes directions et services, dont les titulaires signent un contrat de performances avec le Conseil d'Administration pour le Directeur Général et les autres Directeur, avec le Directeur Général et les Directeurs pour les chefs de service, avec les Directeurs et les chefs de service pour les cadres et agents.

Les contrats de performance devront comporter des obligations de part et d'autre. Il s'agira de contrats équilibrés, qui devront faire l'objet d'évaluation semestrielle par les organes habilités et à la fin de l'année il sera fait le point sur les résultats sur base d'indicateurs.

III. NATURE DES PRESTATIONS

Le Consultant sélectionné devra mener à terme cette mission, jusqu'à la mise à disposition du commanditaire d'un document final acceptable.

Le Consultant aura à dérouler sans être exhaustif, les tâches suivantes :

- Préparation d'une note stratégique de cadrage des contrats de performance.
- Identification des priorités stratégiques de la SOCAR AG.
- Identification, avec les parties prenantes, des indicateurs de performances.

Contenu des contrats de performances

Les éléments suivants devront absolument apparaître dans le document :

- le contexte et l'esprit du contrat
- les résultats à atteindre et le mode objectif et transparent de leur évaluation
- les indicateurs de performances
- les conditions pour aboutir aux résultats voulus
- les mécanismes de contrôle et d'évaluation des contrats de performances.

Le Consultant pourra proposer toute amélioration du contenu des contrats de performances qui lui semblerait nécessaire pour couvrir les engagements des parties au Contrat.

IV. PROFIL ET QUALIFICATION DU CONSULTANT

- Le consultant doit avoir de solides expériences en matière de rédaction de contrats de performance pour des entreprises de taille et de missions similaires à celles de la SOCAR AG.
- Il doit avoir réalisé au moins trois (3) missions similaires.
- Avoir une bonne connaissance du secteur des assurances serait un atout.

V. DUREE DE LA MISSION

La mission se déroulera sur une période de trente (30) jours calendaires lui permettant d'élaborer les contrats de performances, jusqu'à la fin de la procédure de leur validation.

VI. PRESENTATION DE CANDIDATURE

Le dossier physique portant mention « **Recrutement d'un consultant pour l'élaboration des contrats de performances** », est à déposer sous pli fermé au Secrétariat de la SOCAR AG, sis à Bujumbura, Commune MUKAZA, 1, Jonction Boulevard de l'indépendance et Avenue d'Italie, pendant les heures de service.

Le dossier doit comprendre le profil du consultant, l'offre technique et financière

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 25/10/2024 à 17h30 min

Fait à Bujumbura, le 17/10/2024

Jocelyne KANEZA

Directeur Général

